le JA

le Journ'Alzonnais

magazine d'information communale

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES FÊTE SES 10 ANS !

P 6 & 7

Le Journ'Alzonnais
N° 25 / Novembre 2025

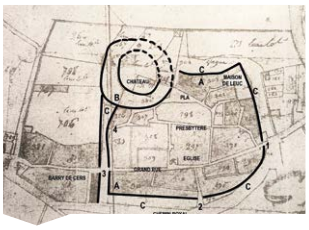

À la recherche du château d'Alzonne

P | 8

Rencontre avec Karine Conquet enseignante

P | 10

2025, une année historique pour le FCA !

P | 11

Un troisième médecin et un nouvel infirmier « IPA » à la maison de santé

P | 2

Espaces verts et végétalisation, on continue…

P | 4

Prix spécial du jury au concours Aude Fleurie

P | 5

retrouvez-nous sur
www.alzonne.fr

actualités

EN 2025, ADOPTONS LES BONS COMPORTEMENTS FACE AUX PLUIES INONDATIONS

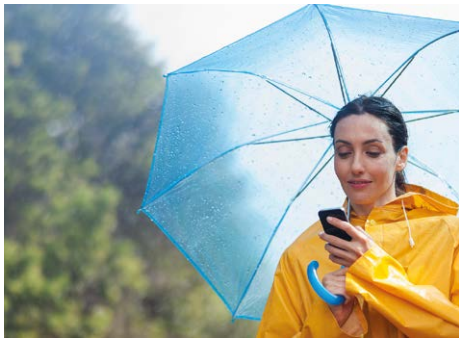

Le début de l'automne marque le commencement de la saison des pluies méditerranéennes intenses sur le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu. Une période charnière pour notre territoire qui est exposé au risque inondation.

En cas de pluies méditerranéennes intenses et/ou d'inondation, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie.

Rappel des bons gestes à adopter : scannez-moi !

AUDE POMPES FUNÈBRES À ALZONNE : ACCOMPAGNER LES FAMILLES AVEC HUMANITÉ !

Après Carcassonne et Montréal, Aude Pompes Funèbres s'installe au 1 Grand'Rue à Alzonne. L'entreprise accompagne les familles dans l'un des moments les plus délicats de leur vie. Dirigée par Florian Ramon, épaulé de Marion Vachet, conseillère funéraire, l'entreprise allie professionnalisme et présence humaine.

Chaque journée est unique. Entre démarches administratives, préparation des cérémonies, transport du défunt et mise en place de monuments funéraires, l'équipe veille à offrir un soutien rassurant et personnalisé. **« Chaque famille est unique, et chaque hommage doit l'être aussi »**, souligne Florian.

Le métier a évolué : la crémation se démocratise, les familles recherchent des cérémonies sur mesure et s'intéressent de plus en plus à l'écologie. Cercueils biosourcés, urnes biodégradables, inhumations respectueuses de la nature… Aude Pompes Funèbres guide les familles dans ces choix tout en respectant leurs souhaits, traditions et croyances.

L'écoute et l'empathie sont au cœur de leur travail. Marion se souvient des obsèques d'un jeune adulte : « Leur douleur m'a bouleversée, mais leur force et leur solidarité m'ont rappelé pourquoi ce métier est essentiel. » Florian, quant à lui, explique comment la perte de son arrière-grand-mère a éveillé sa vocation : « J'ai voulu offrir aux familles le même soutien que celui que j'ai reçu ce jour-là. »

Aujourd'hui, Aude Pompes Funèbres travaille également à développer des solutions de prévoyance simples et des espaces de mémoire pour aider les familles à garder un lien vivant avec leurs proches. Leur objectif reste inchangé : apporter écoute, sérénité et dignité à chaque famille.

Marion résume parfaitement leur mission : « Être là pour soutenir et accompagner, avec humanité, dans les moments les plus difficiles. »

UN TROISIÈME MÉDECIN ET UN NOUVEL INFIRMIER « IPA » À LA MAISON DE SANTÉ

La dynamique engagée à la maison de santé d'Alzonne se poursuit !

Après l'arrivée du Dr Fabre, puis du Dr Gouzy, l'équipe médicale s'étoffe de nouveau avec l'installation du Dr Molinas, troisième médecin, venu renforcer l'offre de soins sur le village. Cette nouvelle arrivée permet de consolider la continuité des soins pour les Alzonnais et les habitants des communes voisines.

Par ailleurs, un nouvel infirmier en pratique avancée (IPA) rejoint également l'équipe, venant compléter l'offre de suivi et d'accompagnement des patients, notamment pour les pathologies chroniques.

L'équipe du centre de santé de Carcassonne Agglo

Médecins : le Dr Yvan Fabre, le Dr Mélanie Gouzy et le Dr Manon Molinas.
Infirmiers en pratique avancée (IPA) : Laurence Giné et Mathieu Meyrueix.
Secrétariat : Élodie Rauch et Sylvie Dupla.

.

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

Don du sang

Vendredi 28 novembre de de 15 h à 19 h à la salle polyvalente

novembre

Collecte de la Banque Alimentaire

Les 28, 29 et 30 novembre à Intermarché

Bourse au Permis pour les 17-25 ans :
Inscriptions dès le 1er déc.
Dossier de candidature à télécharger sur : www.alzonne.fr

décembre

L'actu de l'Agglo

carcassonne agglo
TERRES D'AUDACE

PERMANENCES DE CARCASSONNE AGGLO À FRANCE SERVICES ALZONNE

MOBILITÉS

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2025, le service mobilité de Carcassonne Agglo a effectué des permanences dans les France Services.

Le 18 septembre, c'est à Alzonne que les agents de Carcassonne Agglo sont venus présenter les différents services : RTCA avec les lignes en départ d'Alzonne, la location de vélos électriques (Vélo Cité Agglo) et BlaBlaCar Daily, l'application officielle pour le covoiturage du quotidien au sein de l'Agglo.

Pour tout renseignement sur les dispositifs mis en place par Carcassonne Agglo, merci de contacter le 04 68 10 55 64.

HABITAT

Prochaines permanences de cette fin d'année au sein de la France Services d'Alzonne :

Le Préau : le jeudi 11 décembre de 9h à 12h.
Pour toute question relative à la Prime Rénov' et la Prime Adapt' :
sur rendez vous au 04 68 10 56 53

NUMÉRIQUE

Les conseillers numériques de Carcassonne Agglo vous reçoivent les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h pour vous faciliter la prise en main numérique et l'utilisation des outils informatiques (tablettes, téléphones et ordinateurs).

Plus d'infos : carcassonne-agglo.fr

éditorial

Régis Banquet
Maire d'Alzonne
Président de Carcassonne Agglo

Chères Alzonnaises, chers Alzonnais,

L'automne est désormais bien installé et chacun a retrouvé ses habitudes. Les activités et l'école ont repris, l'équipe municipale continue son action et voit de nouveaux projets prendre vie. Des projets qui avancent localement mais qui ne nous font pour autant pas oublier que notre pays traverse une période d'incertitude.

Face à ces chamboulements, Alzonne tient et continue d'avancer. C'est dans cet esprit que nous vous présentons ce nouveau numéro du Journ'Alzonnais.

Plusieurs aménagements se poursuivent donc dans le souci d'améliorer notre cadre de vie et de donner à chacun envie d'aimer et de profiter des rues de son village. La réfection de la fontaine basse, la place du Plô, la végétalisation du centre-bourg, la création d'un nouveau parking ou encore l'éclairage du terrain annexe du stade participent à l'entretien et à l'évolution de nos espaces quotidiens.

Par ailleurs, Carcassonne Agglo a engagé la réalisation d'un rond-point sur la RD113, permettant de sécuriser la Zone d'Activité Économique en plein développement qui intéresse toujours autant d'entrepreneurs et viendra créer de nouveaux emplois. Autant d'actions qui s'inscrivent dans le temps long, au service des Alzonnais et de l'attractivité du territoire.

Nous fêtons également un anniversaire particulier avec les 10 ans du Conseil Municipal des Jeunes. Depuis sa création, il permet aux enfants de la commune de comprendre et expérimenter la vie citoyenne. Une décennie qui témoigne de l'importance accordée à l'expression, à l'écoute et à la place des jeunes dans notre village. Un grand merci à toute cette génération qui a porté la parole de leurs camarades et développé des projets avec notre équipe municipale ! Des petits citoyens à l'engagement exemplaire et inspirant.

La vie associative reste, elle aussi, un pilier essentiel du dynamisme local. Elle rassemble, crée des liens et permet à chacun de trouver sa place. L'engagement des bénévoles fait vivre ce tissu collectif qui est le cœur battant de notre commune.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce nouveau numéro du J'A.

Soirée « Alzonne en lumières »

Vendredi 5 décembre dès 18 h 15 sur la promenade.

Au programme : inauguration des illuminations de Noël, shooting photo avec le père noël, décoration des sapins et animation musicale.

Buvette et restauration sur place !

Les vœux du maire et du conseil municipal à la population

Le jeudi 15 janvier 2026 à 18 h 30 à la salle polyvalente

janvier

cadre de vie & environnement

RÉSIDENCE PHOTO AUTOUR DE LA NATURE

En partenariat avec l'association D119, la commune d'Alzonne a souhaité s'inscrire dans une démarche d'exposition temporaire de photographes professionnels dans le cadre de « Chemin de photos », projet porté par la commission culture municipale.

De juin à septembre 2025, deux expositions de 12 photographies sont visibles sur les murs de la médiathèque, au parc municipal, ainsi qu'à l'espace du Béal, point de départ de la boucle de promenade communale.

L'association D119 a souhaité organiser une résidence d'artistes et a porté son choix sur notre commune à la suite d'un appel à candidatures pour cet événement. Au mois de septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une jeune photographe en devenir, lauréate de plusieurs prix, en la personne d'Ophélie Giralt.

Son projet, intitulé « Les veines d'Alzonne », explore les liens entre mémoire, nature et imaginaire, filtrés par le prisme de l'enfance, avec la participation d'un groupe d'élèves de l'école primaire d'Alzonne, ainsi que de jeunes résidents du village, autour de l'eau et des arbres comme porteurs de récits. Ce travail aboutira à une nouvelle exposition dans le cadre de « Chemins de photos » l'année prochaine. Patience donc, pour notre plus grand plaisir d'Alzonnais !

ESPACES VERTS ET VÉGÉTALISATION, ON CONTINUE...

Cette année encore, l'automne et le début de l'hiver permettront la reprise de plusieurs espaces verts, la plantation d'arbres ainsi que la végétalisation de nos rues.

En effet, la réhabilitation des espaces verts situés le long de la RD 6113 se poursuit, avec la mise en place d'arbres et de plantes adaptées à des conditions particulièrement extrêmes (vent, chaleur, sécheresse...). La voie piétonne, qui mène jusqu'à Intermarché et qui emprunte la route de Raissac sur Lampy pour rejoindre la rue de l'Aramon, sera également aménagée avec la plantation d'arbres qui permettront, à terme, d'ombrager cette voie pour mobilité douce.

La place du plô, récemment rénovée et désimperméabilisée, sera enherbée avec des variétés résistantes à la sècheresse et au piétinement. Le parking associé, lui, sera végétalisé avec des espèces arbustives et du romarin retombant sur le mur bétonné.

Cette place retrouvera des couleurs grâce aux habitants qui se sont investis dans la végétalisation de leur façade et qui ont, pour se faire, laisser des fosses de plantations pour grimpantes et autres vivaces. Une action qui aura également lieu dans d'autres rues du village dans la continuité des années précédentes. Ce sont au total 10 nouvelles maisons et leur propriétaire qui participent à cette initiative, menée en collaboration avec l'association Alzonne Métamorph'ose.

Enfin, suite à l'acquisition d'une parcelle jouxtant le stade, de façon à réaliser un parking facilitant son accès, une haie champêtre de 300 m de long sera mise en place de façon à matérialiser l'entrée du village et séparer l'espace agricole de l'espace urbain. C'est l'association Arbres et paysages 11 qui accompagne la municipalité pour ce chantier participatif. Cette haie sera composée d'arbres (charme houblon, érable de Montpellier...), d'arbustes (pommier sauvage, arbousiers, pruniers sauvages...), et de buissons (vionier, prunelier, tin...) qui constitueront, sans nul doute, un véritable refuge à biodiversité.

De beaux projets qui améliorent notre cadre de vie et notre résilience face au changement climatique.

+ www.alzonne.fr

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE ET UN NOUVEAU PARKING AU STADE LOUIS GÉLIS

La municipalité a souhaité améliorer l'accueil du public et les conditions d'entraînement des joueurs du Football Club Alzonnais.

Un nouveau parking a été aménagé sur le champ situé à gauche du stade Louis Gélis, récemment acquis par la commune. Désormais, les supporters et visiteurs peuvent accéder directement au stade depuis ce parking grâce à un portail. Dans le même temps, un arrêté municipal interdit le stationnement le long de l'Avenue du stade et devant l'entrée principale. Cette mesure a été prise pour améliorer la sécurité aux abords du stade, notamment lors des matchs, et réduire les risques d'accidents.

La commune a également choisi d'équiper le terrain annexe, côté parking, d'un nouvel éclairage. Le terrain a été remis en état pour accueillir les entraînements, ce qui permettra de préserver le terrain d'honneur.

Avec trois équipes séniors cette saison, cet aménagement représente un véritable soutien au club, qui pourra s'entraîner dans de meilleures conditions, y compris en soirée.
Investissement : 120 000 €.

+ www.alzonne.fr

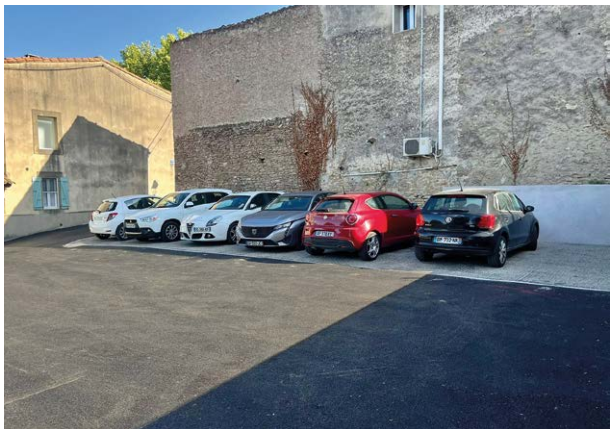

cadre de vie

PLACE DU PLÔ

La place du Plô a fait peau neuve ! Des pavés drainants ont été posés pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, et une zone de ralentissement en bitume coloré sécurise désormais les déplacements. Le stationnement sur la place est interdit, mais un parking a été aménagé à proximité. De plus, un nouvel escalier offre un accès direct à la nature et aux champs situés au nord du village. Enfin, les plantations prévues cet automne viendront embellir la place et apporter fraîcheur et verdure. **Investissement : 314 000 €.**

LA FONTAINE BASSE RÉNOVÉE

La fontaine basse « Font Bassa », située en contrebas du City stade a été rénovée cet été avec pour objectif de préserver ce patrimoine communal et de redonner tout son éclat à ce lieu emblématique d'Alzonne.

Les travaux ont porté sur le terrassement autour de la fontaine, la reprise des moulures existantes, la rénovation des joints de toiture, l'aménagement du bassin et la restauration de l'escalier.

La fontaine a retrouvé tout son éclat et s'intègre harmonieusement dans son environnement. Une belle idée de balade bucolique, à la découverte ou redécouverte de ce coin plein de charme.
Investissement : 36 000 €.

RENATURATION DE LA COUR L'ÉCOLE

Ce projet qui devait voir le jour à l'été 2025 est finalement décalé sur l'année 2026. En effet, les différents partenaires financiers n'ayant pu répondre à nos demandes de subvention avant l'été, les travaux ont dû être repoussés.

Nous gardons en tête le travail de concertation avec tous les acteurs qui a permis d'aboutir à un projet d'envergure qui fait consensus, et espérons lancer les marchés en janvier.

UN NOUVEAU ROND-POINT SUR LA RD113

Les travaux se poursuivent sur la RD113, à hauteur de la future implantation de l'entreprise DHL. La création d'un nouveau rond-point, portée par Carcassonne Agglo et la commune, vise avant tout à améliorer la sécurité des usagers en réduisant la vitesse et en facilitant les accès à la Zone d'Activité Économique d'Alzonne.

Cet aménagement contribuera à rendre la circulation plus fluide et plus sûre pour les automobilistes et les futurs salariés du site.
Investissement : 850 689 €.

ALZONNE À NOUVEAU DISTINGUÉE POUR LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE

La commune a reçu le prix spécial du jury au palmarès 2025 du concours Aude Fleurie dans la catégorie des communes de 1 001 à 5 000 habitants. Cette distinction met en avant la qualité des aménagements réalisés et le soin apporté aux espaces verts.

Bravo à l'équipe technique dont l'engagement quotidien contribue à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Ce prix confirme la dynamique de faire d'Alzonne un village accueillant, vivant et agréable à vivre pour toutes et tous.

jeunesse & citoyenneté

VIVE LE CMJ !

Depuis 2015, le Conseil Municipal des Jeunes d'Alzonne permet aux enfants de s'exprimer, de proposer des idées et de participer activement à la vie du village. Au fil des mandats, les jeunes élus se sont investis dans de nombreux projets : actions solidaires, initiatives pour l'environnement, devoir de mémoire ou encore aménagements pour le bien-être de tous. Pour marquer cet anniversaire, retour sur la cérémonie des 10 ans, la fresque réalisée à l'école, et découvrez les témoignages de deux anciens jeunes élus.

bon anniversaire 10 ans ! LE CMJ

UNE BELLE SOIRÉE POUR FÊTER LES 10 ANS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

Vendredi 17 octobre, une soirée a été organisée à la salle polyvalente pour célébrer les 10 ans du Conseil Municipal des Jeunes d'Alzonne. Des anciens élus depuis 2015, leurs parents, les enseignants, les agents municipaux et des partenaires étaient réunis pour marquer cet anniversaire symbolique.

La soirée a débuté par une série de discours retraçant l'histoire du CMJ et saluant l'engagement des jeunes générations. Carole Cahuzac, adjointe au maire déléguée à la jeunesse et à l'école, est revenue sur la création du CMJ en 2015 aux côtés de Chantal Banquet, Céline Meinier et Cyril Gillis, puis sur la poursuite de cette belle aventure avec Marianne Leprêtre, Jérémie Ramon, Henri Bonnafous et Cyril Gillis lors de la seconde mandature.

Le Colonel Denat, représentant du Souvenir Français et partenaire du CMJ sur la thématique devoir de mémoire a ensuite pris la parole, il a rappelé le rôle de son association et les actions menées avec les jeunes élus, notamment le travail sur les valeurs de la république et la visite du maquis de Trassanel. Il en a profité pour remettre au CMJ le drapeau du civisme que les jeunes pourront porter lors des différentes commémorations aux cotés des portes drapeaux anciens combattants, un geste fort en symbole.

La soirée s'est poursuivie avec l'intervention de Mme Larroche d'Acti City, qui a souligné le partenariat entre la commune et l'association, permettant aux adolescents alzonnais de bénéficier de la carte Acti City et à certains commerçants alzonnais d'y être associés. Puis Cyril Gillis a livré un témoignage personnel sur son expérience d'encadrant du CMJ.

Enfin, Régis Banquet, maire d'Alzonne, a clôturé les prises de parole en exprimant sa fierté de voir la jeunesse s'engager pour son village, défendre les valeurs de la République et participer activement à la vie locale. Il a également rappelé l'importance de la politique jeunesse menée à l'échelle de Carcassonne Agglo.

Avant de partager le verre de l'amitié, Albane Savoldelli, ancienne élue du CMJ lors du mandat 2016-2017, a livré un témoignage juste et touchant sur son expérience, soulignant tout ce que cet engagement lui a apporté en confiance, en sens des responsabilités et en ouverture aux autres.

La soirée s'est conclue par la remise des médailles de la Ville aux anciens et actuels jeunes élus, avant le partage d'un moment convivial autour d'un apéritif dînatoire.

Un grand merci aux enseignants, animateurs, agents municipaux, élus, parents et partenaires pour leur soutien constant depuis dix ans, et bravo à tous les jeunes pour leur implication exemplaire au service d'Alzonne.

UNE BELLE SOIRÉE POUR FÊTER LES 10 ANS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

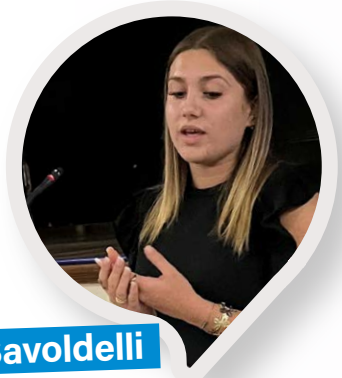

Albane Savoldelli

17 ans
Terminale bac pro
Service à la personne et animation du territoire

« Grâce au CMJ, j'ai appris le travail en équipe, à débattre et créer des échanges, ce qui nous permettait d'être mieux écoutés. J'ai également appris à prendre des responsabilités car pendant un an, nous devions être assidus et nous ne pouvions pas abandonner notre mandat.

Pour moi c'est une fierté d'avoir eu une voix et d'avoir pu représenter les jeunes de mon école, car en étant enfant il est difficile de comprendre à quoi sert une mairie. J'ai aussi appris à partager mes idées, à argumenter et à prendre la parole en public, quelque chose qui me servira toute la vie que ce soit dans la vie privée ou professionnelle. »

Estéban Rives

17 ans
Terminale bac général
Spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

« Le CMJ m'a permis de comprendre le fonctionnement des instances de l'intérieur en tant qu'élu et électeur. Il m'a ouvert à une réflexion sur le fonctionnement de la commune, sur la vie dans une école et ce qui pourrait y être amélioré. On prend conscience que notre parole d'enfant compte, qu'elle peut être importante et qu'elle peut apporter des choses. Il m'a parfois été aussi difficile d'accepter que certains projets n'aboutissent pas mais cela m'a aidé à acquérir de la patience et de la compréhension. En effet, ce n'est pas parce qu'on souhaite quelque chose que c'est toujours réalisable. Cette expérience a révélé une volonté de faire entendre ma voix et une envie de poursuivre dans un engagement citoyen. »

UNE FRESQUE POUR CÉLÉBRER LES 10 ANS !

jeunesse & citoyenneté

Pour marquer les 10 ans du CMJ, les jeunes élus de l'équipe actuelle ont laissé une belle empreinte colorée sur le mur extérieur de l'école. Accompagnés par Camille Casteignau de l'association One-One, ils ont réalisé une fresque « street art » imaginée autour des valeurs et des actions qui font l'identité du CMJ depuis sa création.

Avant de passer aux bombes de peinture, un atelier de réflexion et d'échanges a permis à chacun d'exprimer ses envies, ses goûts et de revenir sur les projets marquants menés au fil des années.

Le résultat ? Une œuvre pleine de symboles : des feuilles pour l'engagement environnemental, deux mains entrelacées pour la solidarité et la lutte contre les discriminations, et quelques clins d'œil à leurs univers préférés – Mortelle Adèle, One Piece, Garfield ou encore Astérix – pour une fresque vivante, joyeuse et à leur image.

Une belle manière de célébrer dix ans d'engagement, tout en embellissant le cadre de vie de l'école.

L'AVENTURE EN IMAGES DE LA FRESQUE « STREET ART » DES 10 ANS DU CMJ

histoire & patrimoine

À la recherche du château d'Alzonne

En partant à la recherche de l'ancien château, c'est tout un passé féodal qui se découvre, dont le village a gardé la mémoire, dans son tracé, dans ses rues et dans ses murs.

Pendant la Croisade contre les cathares, Simon de Montfort et son armée occupent le bourg en 1210 alors que les habitants ont déserté...

En 1355, le village est en grande partie brûlé par les troupes du Prince Noir, fils du roi Edouard III d'Angleterre.

L'enceinte castrale

Le premier de ces témoignages est le tracé des fossés, qui apparaît nettement sur le plan cadastral. Ces fossés entourent une plateforme sur laquelle se dressent aujourd'hui le château d'eau et diverses habitations : une configuration qui est particulièrement perceptible à l'ouest, le long de la salle polyvalente, et au sud, du côté du village, où le fossé a été partiellement remblayé et ne demeure visible que dans un jardin à l'angle du Plô. Ce plateau fait approximativement 50 mètres de diamètre sur l'axe est-ouest et 70 mètres sur l'axe nord-sud, soit un périmètre de 200 mètres pour une superficie de 2 900 m2 environ. La largeur moyenne des fossés est de 18 mètres, leur profondeur 3 mètres. La présence des fossés du château est attestée par le compoix de 1674, lequel, reporté sur le plan cadastral de 1808, confirme l'emplacement des vestiges actuels. Plusieurs propriétés correspondant à l'îlot démoli de la place Gambetta y sont repérées par la mention « devant le château », tandis que deux autres « confrontent » au nord le « fossé du château ». Enfin, dans une délibération du 5 mars 1774 il est écrit que des fossés, qui «ont toujours fait une dépendance du château», entourent un plateau bordé de talus et un château enceint de murailles. Ce que confirme le registre fiscal de 1791 indiquant que Mr. Roux (Bernard Emmanuel Jacques de Roux) est propriétaire de caves ou fossés. Ainsi, il apparaît qu'un espace fortifié a pu s'établir à cet endroit, à partir d'une position naturelle dominante dont il a été tiré parti par le creusement de fossés et l'aménagement des pentes. Cette situation assure vers le nord une vue dégagée sur les vallées du Lampy et de la Vernassonne, qu'elle domine de plus de 10 mètres. Vers le sud, à l'abri des débordements des rivières, c'est un point de contrôle au passage de la vallée du Fresquel par la ligne de crête.

L'habitat seigneurial

Sur un espace isolé du village par un fossé, se trouverait donc une fortification, avec un habitat pour le seigneur du lieu ou son représentant. Les indices dont nous disposons sur cette demeure sont très ténus. Dès le Xème siècle, un château et une église sont mentionnés sur le territoire d'Alzonne. D'autres mentions de la fin du moyen âge confirment la vocation défensive du lieu, même s'il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit du même emplacement. Ainsi, Mahul rapporte qu'en 1395 Guillaume de la Jugie « testa au château d'Alzonne, qu'il avait fait bâtir ». Dans la charte de coutumes de 1431 entre Jean de La Jugie et la communauté des habitants, les consuls se voient confier par leur seigneur « una clau del pourtalh del castelh de Alzona », attestant l'existence d'une résidence fortifiée. Dans la délibération de mars 1774 précédemment citée nous apprenons que le seigneur est «obligé de rebâtir son château qui est fort vieux et fort délabré ». Son projet, qui ne sera jamais mené à bien, est de «faire combler les fossés en y jetant les terres du talus du plateau pour l'étendre et l'élargir afin de pouvoir placer son nouveau château ailleurs que ne l'est la ruine ». En outre, dans ses mémoires, le dernier seigneur d'Alzonne liste parmi les propriétés dont il a hérité de sa mère, «un vieux château avec un mobilier de peu de valeur, un beau jardin potager, quelques champs, de belles prairies auprès du château». Soucieux de respecter la propriété de ses voisins, il mandate un expert pour établir un plan et déterminer la superficie de ses terrains. Il n'est pas impossible que ce bornage soit celui auquel fait référence Mahul lorsqu'il écrit : «On a encore un plan informe de ce château, plan qui paraît dater de 1789». H. Cholay restitue l'inventaire de ce bien et une copie du procès verbal de sa vente en 1794 à un négociant : une grande maison de 250m2 environ avec un étage et une tour d'angle, une écurie, ainsi qu'un parc planté d'ormeaux, avec une allée de peupliers. L'examen du plan de 1808 permet d'identifier ce qui pourrait être un bâti, sur l'actuelle parcelle n°41. Il pourrait s'agir des vestiges du château ou d'une de ses dépendances mentionnés par Mahul vers 1820.

L'enceinte villageoise

La première mention textuelle de l'existence d'un habitat sur le site d'Alzonne serait datée de 849 : vicaria Ausonensis in pago Carcassensi. Alzonne était alors un bourg, siège d'une viguerie. Dans un texte de 1152 analysé par H. Debax, au sujet d'un litige entre le vicomte de Trencavel et ses vassaux les Escafredi, famille possédant des terres à Alzonne, il est fait mention de fossés aménagés et d'une enceinte inférieure comportant une tour. Le terme « in villa de Alsona » est utilisé, pouvant désigner un habitat regroupé. Le siècle suivant est celui de la croisade contre les Cathares : Alzonne aurait servi à plusieurs reprises d'étape à Simon de Montfort, en 1209 quand son armée, après la capitulation de Carcassonne, campe à proximité du village, et en 1210 où il occupe le bourg qui a été déserté par ses habitants. En novembre 1355, durant la guerre de Cent Ans, le village est en grande partie brûlé par les troupes du Prince Noir, fils du roi Edouard III d'Angleterre, qui ravage alors le pays dans ses «chevauchées». Une lettre de privilèges et d'immunités du roi, en 1356, donne les moyens

aux autorités et habitants de la ville de se relever de cette attaque et notamment reconstruire l'église et l'hôpital. Au XVème siècle, la charte de coutumes entre le seigneur et la communauté d'habitants, citée plus haut, confie aux consuls lors de leur serment, la garde de « las claus de cascun portalh del loc de Alzona », pouvant laisser supposer l'existence d'une enceinte à laquelle on accédait par plusieurs portes fortifiées. Le moyen âge se termine par un nouvel épisode de pillage, perpétré par une bande d'Ecorcheurs menés par Rodrigues de Villendras, qui «se renferma dans Alzonne dont il avait fait sa place d'armes». Situé à une distance pratique, à cheval comme à pied, de Carcassonne et de Castelnaudary, et sur une voie de communication importante, le village était vulnérable et a pu être fortifié assez anciennement. Cela se vérifie lors des guerres de religion qui voient l'affrontement des Ligueurs et des Huguenots, qui se disputent les villes et les bourgs : on nous dit qu'en 1589, le duc de Joyeuse prend la ville par escalade ; elle est assiégée la même année par les partisans du roi qui la reprennent après la capitulation des Ligueurs, retirés dans une tour. Les fortifications ont probablement continué à être entretenues par la suite, puisque nous les retrouvons bien présentes dans le compoix de 1674, qui permet de restituer quasiment tout le tracé de l'enceinte : «muraille de la ville» (A), «enclos de la ville», «fossé du château» (B), «cave de la ville», «fossé de la ville» (C). Sont absentes en revanche toutes références à des tours. Nous aurions donc, à la fin du XVIIème siècle, une enceinte villageoise de 650 mètres environ, soit une surface enclose de 2,5 hectares. Au nord, elle est bordée par les fossés du château et la pente naturelle, avec un bâtiment massif (château de Leuc) bâti sur le rocher. A l'est, nous trouvons une porte, appelée «pourtanelle d'auta» (1). De part et d'autre, la muraille, ou les murs des habitations en tenant lieu, est doublée d'un fossé. La «porte esquive» (2) protège le village au sud, ouvrant sur le chemin d'Arzens. A l'ouest, le fossé du bourg rejoint celui du château. Il fallait probablement traverser le «barry d'amont ou de Cers» pour rejoindre la porte de Cers (3) et accéder au château par la «carrière del Fum» (4), ou à l'église par la Grand Rue. Au XVIIIème siècle, les fortifications sont devenues inutiles : plusieurs délibérations, de 1771 et 1776, nous apprennent que la province ayant «fait combler une grande partie du fossé qui est joignant le grand chemin », la communauté propose d'achever le comblement de «l'ancien fossé dudit lieu du côté du midy et de faire servir cet emplacement pour le foirail». Les fossés restants sont donc comblés, aplanis et utilisés comme foirail : c'est la Promenade de nos jours. Le coup de grâce est donné en 1803 par le conseil municipal qui, constatant qu'il «y a dans cette commune du côté d'auta un ancien portal et un tas de pierre attenant appelé l'ancien rempart qui est fort vieux et ayant commencé à s'écrouler», «considérant que cet objet ne sert à aucune utilité ni embellissement à la commune ni à personne et qu'il est urgent de prendre de suite les mesures nécessaires pour parvenir à le détruire », délibère «que cela serait tout jeté par terre excepté le pilier du portail du côté d'acquilon attenant la maison de Gieulles». La pierre est vendue à un entrepreneur par adjudication.

Et si, aujourd'hui, il ne reste plus aucun témoin visible des remparts, il est toujours possible d'imaginer que les moellons récupérés ont servi à bâtir quelques maisons ou remises du village.

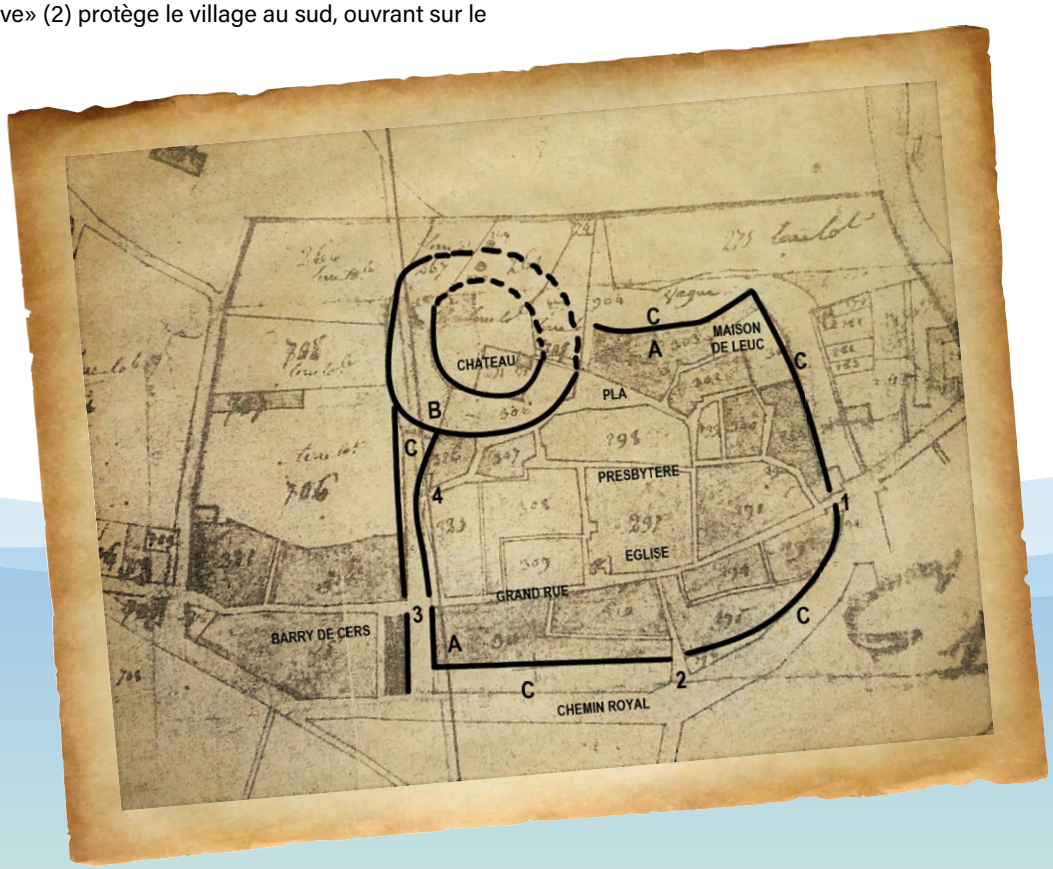

Principales sources

Registre des délibérations, compoix de 1674, cadastre de 1808.

Chronique alzonnaise, Hélène Cholay, 1995.

Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse de Carcassonne, Jacques-Alphonse Mahul 1857-1882.

H. Debax, Les clés de la féodalité : l'enceinte du castrum en Languedoc au XIIe siècle. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, 2006, tome LXVI.

écoles

RENCONTRE AVEC KARINE CONQUET, ENSEIGNANTE EN CLASSE DE MATERNELLE (PS, GS)

Depuis combien d'années exercez-vous à l'école d'Alzonne ?

J'ai intégré l'école d'Alzonne en septembre 2006, il y a 19 ans. J'y enseigne en maternelle. Auparavant, j'avais exercé au Mas-Sainte-Puelle pendant 4 ans, toujours en maternelle.

Comment abordez-vous les rentrées ?

Les rentrées sont toujours différentes et c'est toujours un plaisir. Parfois, je ressens encore un peu d'appréhension en rencontrant les élèves, mais avec l'expérience, je suis plus sereine.

D'une année sur l'autre, quelles différences apparaissent ?

La première différence c'est évidemment les élèves puisque, même si j'en garde quelques-uns, la plupart changent d'enseignante. Il faut chaque année s'adapter les uns aux autres. Les projets sont également différents ce qui est stimulant pour mes élèves et moi.

Cette année, cela fera 3 ans que vous aurez certains élèves. Quel est l'avantage de suivre les mêmes élèves dans le temps et quelles difficultés cela génère-t-il ?

Au départ, je n'étais pas très favorable à les garder 3 ans mais je constate que comme ils me connaissent déjà, ils savent comment je fonctionne et ils s'adaptent très vite. J'arrive à déterminer leurs ressentis et leurs besoins, je sais aussi où ils en sont dans les apprentissages et cela me permet de cibler plus rapidement les points sur lesquels je dois insister. C'est positif car c'est une classe avec laquelle ça se passe bien. Depuis le départ, il y a un climat de confiance avec les enfants et les parents, ce qui me permet de bien fonctionner. Il y a cependant parfois des années plus difficiles, et à ce moment-là je me demande si les garder 3 ans est une bonne idée.

Comment agissez-vous pour rentrer rapidement en contact avec eux ?

En maternelle l'adaptation doit être progressive, il n'y a pas de "rapidement". Le plus difficile c'est pour les Petites Sections (PS) car ils se séparent de leurs parents. Il y a beaucoup de pleurs, la séparation est un déchirement pour certains enfants. J'observe beaucoup pour savoir ceux qui ont besoin d'être rassurés ou ceux qui ont besoin de plus d'autonomie. Il faut instaurer un climat sécurisant, être très à l'écoute. Mettre en place des rituels les rassure (ex : le regroupement, la chanson du silence). Cette phase d'adaptation est plus facile et rapide lorsque j'ai des grandes sections, ils sont des modèles pour les plus petits, ils posent la classe. J'utilise beaucoup le jeu, c'est mon meilleur allié. En jouant, je découvre leur personnalité et ils découvrent la mienne. On apprend à se connaître. Je m'intéresse à ce qu'ils aiment, ce qu'ils font à la maison, ce sont des petits détails qui leur permettent de parler d'eux et cela me donne des clés pour les motiver et les rassurer.

Comment abordez-vous le relationnel avec les parents ?

Les parents des Grandes Sections (GS) me connaissent donc donc ça fonctionne bien. Les parents des PS sont plus inquiets, je leur demande de faire confiance en l'école et leur rappelle que nous sommes des professionnels. L'équipe est là pour faire au mieux afin que leur enfant vienne avec plaisir à l'école et qu'il s'y épanouisse, donc je leur demande de me faire confiance. Je m'appuie aussi sur l'outil Klassly. Le fait de mettre des photos sur cet espace sécurisé leur permet de voir des moments de vie de leur enfant en classe, de les voir en activité et heureux.

Constatez-vous une évolution du comportement des enfants depuis 10 ans ?

Ils sont plus centrés sur eux-mêmes. Ils s'affirment davantage et sont plus dans l'opposition. Du coup l'adaptation au groupe est plus difficile, j'insiste davantage sur l'explication et le rappel à la règle. Je constate également qu'il y a plus d'enfants qui présentent des difficultés de concentration dès la maternelle. En maternelle, les temps d'attention sont courts mais depuis quelques années encore plus. J'essaie de leur apprendre à ralentir, à se poser, d'apprendre à prendre le temps de faire les choses pour améliorer l'application. J'évite la course effrénée aux activités même s'il faut quand même en changer plus qu'il y a quelques années.

Quelle est la part des savoirs-être dans les enseignements ?

Cela prend du temps car lorsque les enfants arrivent en maternelle ils ne sont pas habitués à fonctionner en groupe. Il y a donc un apprentissage important sur l'acquisition des règles de vie de classe, ce qui est autorisé ou non. Il faut gérer vingt-cinq personnalités différentes tout en gardant une ambiance de classe sereine et propice à l'acquisition de savoirs et savoirs-faire.

Depuis quelques années on parle beaucoup d'éducation positive. Qu'en pensez-vous ?

L'éducation positive fait partie de l'éducation, elle fait partie des programmes, il faut instaurer un climat bienveillant dans la classe, mettre en valeur les aptitudes des enfants. On pointe du doigt ce qui va bien et non plus ce qui ne va pas. En classe on met en place un cahier de réussite où sont notées toutes les réussites des enfants. Cela fait augmenter l'estime de soi de l'enfant et donc sa confiance.

Il faut être bienveillant, cependant la bienveillance n'exclut pas la mise en place d'un cadre qui rassure les enfants, mais également qui permet de développer un espace de vie sécurisé et sécurisant.

Quelles sont les méthodes d'enseignement sur lesquelles vous vous appuyez ?

Avec des enfants de 3 à 6 ans, il est essentiel d'adapter sa méthode à leur façon naturelle d'apprendre. Je m'appuie sur 4 dispositifs : des ateliers dirigés structurés ; le jeu comme véritable vecteur d'apprentissage ; des «espaces qui racontent des histoires» (espace-cuisine, médecin, marchande...) qui me permettent d'aborder des notions mathématiques (tri et classification, dénombrement...), des objectifs de langage (apprentissage du lexique : le nom des fruits, des légumes par exemple) et qui favorisent les relations sociales (respecter les règles, communiquer) ; et enfin, des ateliers autonomes complètent ce dispositif. Les enfants peuvent y découvrir de nouvelles notions à leur rythme ou s'exercer sur des acquis.

Comment appréhendez-vous cette nouvelle année ?

Avec sérénité. J'ai de nombreux projets, ce qui est stimulant. J'ai un projet langues européennes lors duquel certains parents interviendront dans la classe, et un projet de correspondance avec une autre classe de maternelle qui aura des objectifs langagiers, sociaux (s'ouvrir aux autres, coopérer...), culturels. Cela permettra de donner une dimension authentique et motivante aux apprentissages.

associations

ÇA BOUGE AU FEP !

Le FEP d'Alzonne est une association d'éducation populaire qui propose de nombreuses activités sportives et culturelles ainsi que diverses manifestations.

L'association a travaillé avec l'artiste Ozideo (Ariane Bazer) sur un projet de fresque participative contre le harcèlement et pour le vivre ensemble. Ce sont une quarantaine d'enfants, divisés en deux groupes, qui participent à ce projet basé sur 3 ateliers de préparation et d'échanges sur la tolérance ainsi qu'un atelier de mise en pratique de leurs œuvres sur la fresque.

Le 28 septembre le loto du FEP a connu un grand succès ainsi que la soirée Halloween. Toute l'équipe travaille actuellement sur les projets futurs. Le FEP est un lieu d'échange et de construction ouvert à toutes et à tous.

+ www.fepalzonne.com

LA LUDOTHÈQUE D'ALZONNE : UN MONDE DE JEUX ET DE PARTAGE

Il est un lieu à Alzonne où le réel côtoie l'imaginaire, un lieu où les histoires n'ont pas de frontières, un lieu où la France peut être championne du monde (mais sur Fifa seulement), un lieu où Barbie aménage avec un Dark Vador et ont Peppa Pig comme enfant, un lieu où les boules s'entrechoquent avec dextérité, un lieu où la construction dépasse les limites du possible, un lieu où on peut s'évader en lisant BD, illustré ou autre roman, un lieu où l'on peut créer plein d'objets, souvent inutiles, mais remplis de sincérité, un lieu où l'on apprend à gagner... et donc à perdre aussi, un lieu où l'on se respecte et où l'on prend soin des autres... Un lieu magique rempli de joie, d'amour et de vie.

Et ce lieu si extraordinaire se trouve près de chez vous ; alors venez découvrir la ludothèque, où petits et grands retrouvent leur âme d'enfant !

2025, UNE ANNÉE HISTORIQUE POUR LE FCA !

La saison 2024-2025 s'est terminée sur un titre de Départementale 3 pour l'équipe II et une montée en Départementale 2. Cette équipe réalise deux montées consécutives. Victoire en finale 2 à 1 contre Leucate. Jamais cette équipe n'avait remporté de titre depuis la création du Club. Cette année le coach Momo Ouji a trouvé la bonne potion pour amener ses joueurs vers le Graal !

Pour l'équipe I, une saison remarquable, marquée par une seconde place au classement Départementale 1 (anciennement promotion honneur) permettant aux Alzonnais d'accéder à la Régionale 3. Ils réalisent cet exploit 52 ans après la génération Michel Revel, Philippe Mouchague, Henri Vieu, Bernard Montardy, qui avaient montré le chemin. Fait exceptionnel et rare dans le département, ce sont donc deux équipes du FCA qui montent en division supérieure, pour le plus grand bonheur du Président Eric Gieules. À ce niveau les déplacements extérieurs seront plus éloignés...

Nous remercions toutes les personnes qui travaillent au quotidien pour mener ce club sur les plus hautes marches et faire briller le nom de notre village (entraîneurs, bénévoles, sponsors, service technique, photographe, cuistots, parents, supporters...). La municipalité, elle, reverra l'organisation et l'aménagement des installations sportives, afin que toutes les équipes, des plus petits aux plus grands, puissent exercer ce sport dans les meilleures conditions.

DEUXIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 6 septembre, le parc municipal a accueilli la deuxième édition de la fête des associations organisée par la commune.

Tout au long de l'après-midi, petits et grands ont pu échanger avec les bénévoles, s'essayer à différentes pratiques et s'informer sur les possibilités d'inscription. Enzo et Clément ont par exemple essayé le ball-trap au stand de tir pour la première fois, tandis que Noémie s'est renseignée sur le programme de rentrée des activités du FEP. La fête a surtout été l'occasion de mettre en lumière l'engagement de celles et ceux qui, toute l'année, font vivre la commune à travers le sport, la culture, la solidarité ou encore les loisirs.

Merci aux associations présentes: les pompiers solidaires , les Sapeurs Pompiers , le FEP, Métis Congo Diego, Tams-tams des ancêtres , Alzonne Métamorph'Ose, Promenons-nous, AVEC, prévention routière de l'Aude , Comité Des Fêtes, le foyer des aînés ruraux, l'amicale des donneurs de sang, le FCA, le Cabardès tennis club , la Boule Joyeuse et le BTCA.

LE GRAND JOURNAL DES PETITS ÉCOLIERS

L'ALAE d'Alzonne lance un nouveau projet : la création d'un journal réalisé par les enfants, intitulé Le Grand Journal des Petits Écoliers.

Tout au long de l'année, les enfants vont se mettre dans la peau de véritables petits journalistes. Bloc-notes à la main, ils iront à la rencontre des habitants, des commerçants et des artisans du village pour leur poser des questions et recueillir leurs témoignages.

Ce projet a plusieurs objectifs : favoriser l'expression et la curiosité des enfants, développer le travail en équipe, valoriser la vie du village et ses acteurs, et surtout, donner la parole aux plus jeunes qui seront les reporters de demain !

Nos apprentis journalistes sont parfois un peu timides... mais votre sourire et votre bienveillance les aideront à oser poser leurs questions.

Alors, si vous croisez un petit journaliste en herbe, n'hésitez pas à lui accorder quelques minutes : votre expérience et vos histoires feront vivre ce tout premier numéro du Grand Journal des Petits Écoliers.

le grand angle du J'A De juin à octobre

Exposition Chemins de Photos
Juin 2025

Fête de l'école
Juin 2025

Cérémonie de la Fête Nationale
Juillet 2025

Incendie des Corbières : don pour les sapeurs pompiers
Juillet 2025

Les apéros du mardi avec Convivial'Zonne
Juillet 2025

Marché Nocturne
Juillet 2025

Mme Marcelle Amiel, nouvelle centenaire !
Juillet 2025

Spectacle de danse folklorique
Juillet 2025

Cinéma plein air
Août 2025

Collecte de sang
Août 2025

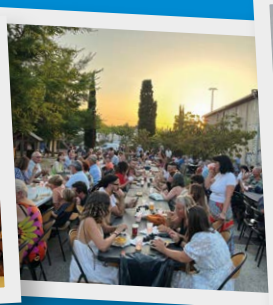

Soirée Bandas
Août 2025

Tour de ville
Août 2025

Fête des associations
Septembre 2025

Bal des pompiers
Septembre 2025

Rentrée des classes
Septembre 2025

Braderie du Centre social Michel Escande
Octobre 2025

450 brioches vendues pour l'Afdaïm !
Octobre 2025

le J'A
le Journ'Alzonnais
magazine d'information communale
commune d'Alzonne

Responsable d'édition : M. Régis Banquet, Maire d'Alzonne.
Comité de rédaction : Carole Cahuzac, Nathalie Encinas, Cyril Gillis, Anaïs Jeanet, Christelle Logeais, Céline Meinier, Brigitte Vieu
Contributions exceptionnelles : Chloé Danillon, Florence Crouzat, Nicolas Hennequet, le FEP d'Alzonne, le FCA, l'ALAE et Henri Bonnafous.
Impression : Imprimeries Gabelle
Photographies : le service communication de la mairie d'Alzonne & le comité de rédaction du J'A
Conception : Jean-Christophe Garino
Contacts : Mairie d'Alzonne, 56, av. Antoine Courrière, 11170 ALZONNE - France - Tél. : 04 68 78 57 50